Paris, le 29 juin 2012

52, rue de Dunkerque - 75009 PARIS Tél : 01 55 34 33 20 - Fax : 01 44 53 01 14 snapatsi@snapatsi.fr





Comité Interministériel d'Action Sociale

Une délégation des FP CGC, composée de Richard DADOUCHE, secrétaire national chargé du social et du médical au SNAPATSI, Danièle CRENET et Pierre LEBHAR d'Alliance Police Nationale, membres du CIAS, a participé le 27 juin aux travaux du CIAS présidé par le Directeur Général de l'Administration et de la Fonction Publique.

+ PETITE ENFANCE

Poursuite d'une politique offensive avec le renforcement du nombre de places en crèches au cours des 3 prochaines années.

+ CESU

Prise en compte de toutes les situations particulières. Le travail en horaires atypiques et les collègues ultra-marins sont trop souvent exclus de cette prestation au regard des primes de vie chère qu'ils perçoivent.

+ AIDE MÉNAGÈRE

Mise en œuvre urgente de l'aide-ménagère à domicile au bénéfice de nos aînés. 10 millions d'euros y seront consacrés dès cette année.

+ CHÈQUES VACANCES

Révision des barèmes pour une augmentation de 20% du nombre des bénéficiaires et donner la priorité en direction des moins de 30 ans avec par exemple une possible bonification exceptionnelle pour encourager leur épargne.

*** SCOLAIRE**

Instauration, dès 2013, d'une prestation annuelle renouvelable et non remboursable d'aide aux études supérieures de nos enfants.

OUTREMER

Mise en place, sans attendre, des structures d'action sociale au sein du département de Mayotte avec des moyens financiers suffisants pour garantir la satisfaction des demandes sociales

+ LOGEMENT

Lancement, au plan national, d'un recensement des besoins en matière de logement et recherche d'optimisation de la réservation du 5% préfectoral, création d'une bourse aux logements dans chaque région et mise en place d'un quota de logements temporaires répondant notamment à la mobilité des agents.

* RESTAURATION

Revalorisation de la prestation journalière repas de $1,17 \in \text{et}$ remise aux normes d'hygiène et sécurité des restaurants inter administratifs.

L'action sociale, c'est aussi défendre votre pouvoir d'achat!